

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01554

Numéro SIREN : 444 304 216

Nom ou dénomination : A.D.C. COIFFURE

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2023 sous le numéro de dépôt 24356

Désignation de l'entreprise <u>ADC COIFFURE SARL</u>															Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>20 RUE LEDRU ROLIN 34130 MAUGUIO</u>																				
SIRET		4	4	4	3	0	4	2	1	6	0	0	0	1	3					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1		2		Durée de l'exercice précédent *		1		2										
															Exercice N clos le			3,11,21,20,2,21		
ACTIF															Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	3 500		012			3 500										
		Autres *		014	786		016	786												
	Immobilisations corporelles *		028	31 157		030	27 624		3 533											
	Immobilisations financières * (1)		040	890		042			890											
	Total I (5)		044	36 333		048	28 410		7 923											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052													
		Marchandises *		060	5 077		062			5 077										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070													
		Autres * (3)		072	727		074			727										
	Valeurs mobilières de placement		080			082														
	Disponibilités		084	13 946		086			13 946											
	Charges constatées d'avance *		092			094														
	Total II		096	19 749		098			19 749											
	Total général (I + II)		110	56 083		112	28 410		27 672											
PASSIF															Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			7 700														
	Écarts de réévaluation		124																	
	Réserve légale		126																	
	Réserves réglementées *		130																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			132	3 537													
	Report à nouveau		134			(2 272)														
	Résultat de l'exercice		136			1 043														
	Subventions d'investissement		137																	
	Provisions réglementées		140																	
	Total I		142			10 009														
Provisions pour risques et charges		Total II	154																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			6 927														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			3 654														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	176		172	7 083													
Produits constatés d'avance		174																		
Total III		176			17 663															
Total général (I + II + III)		180			27 672															
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195											
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	1 788										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

ADK

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ADC COIFFURE SARL

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

x

Exercice N clos le
13/11/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	3 029	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	79 635
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	3 117
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	85 781	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	1 556
	Variation de stocks (marchandises) *					236	131
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	11 192
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(621)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	22 370
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 759)					244	2 646
	Rémunérations du personnel *					250	33 824
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	12 251
	Dotations aux amortissements *					254	1 186
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }					262	156
Total des charges d'exploitation (II)					264	84 692	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	280			Charges financières	(V)	294	45
Produits exceptionnels	(IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348					
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

			310	1 043
--	--	--	-----	-------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	12 996		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexties)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 desies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	14 039
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	14 039	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

AAc certifier conformes à l'original

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023
Résolution d'Affectation du Résultat
De l'exercice clos le 31 décembre 2022

PROPOSITION D AFFECTATION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit la somme de 1 043,32 euros, au poste « report à nouveau ».

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code Général des impôts.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

RESULTAT DU VOTE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A Mauguio, le 30 juin 2023,
Extrait certifié conforme,
La Gérance,

